



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

M. Laurent MARIEN
Référént académique « Mémoire et Citoyenneté »
Responsable du Pôle civique
IA-IPR d'Histoire-géographie

À Mesdames et Messieurs les professeurs de collège
et de lycée

S/c de Messieurs les DASEN
S/c de Mesdames et Messieurs les principaux de
collège et proviseurs de lycée

Poitiers, le 11 juin 2013

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Pôle Civique

N°

Affaire suivie par

Laurent MARIEN
IA-IPR d'Histoire-Géographie
Responsable académique
Pôle civique
laurent.marien@ac-poitiers.fr

Géraldine HEQUETTE
Chargée de mission
geraldine.hequette@ac-poitiers.fr



05 16 52 65 39

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40 625
86022 Poitiers cedex

Adresse des bureaux

Mesdames, Messieurs les professeurs de collège et de lycée

Cette année 2013 est marquée par le début d'un cycle mémoriel. Nous célébrerons en effet le centenaire de la Première Guerre mondiale et le 70^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. Les services de l'Etat se mobilisent pour promouvoir les initiatives en faveur de ces commémorations. En l'absence d'anciens combattants de 14/18, aujourd'hui tous disparus en France, il a été décidé de apporter un soutien fort aux initiatives pédagogiques.

Le Ministère de l'Education Nationale est l'un des membres fondateurs du groupement d'intérêt public (GIP) « [Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale](#) » qui est chargé par le gouvernement de préparer et mettre en œuvre les commémorations du Centenaire de 2014. Dans ce cadre, une action pédagogique dédiée s'emploie, en lien avec l'Inspection générale, la DGESCO et le CNDP, à sensibiliser la communauté éducative aux enjeux de transmission de ces commémorations et à l'accompagner dans la mise en œuvre de projets pédagogiques.

Dans les académies, à la suite à l'installation des référents « mémoire et citoyenneté » ([note DGESCO du 13 décembre 2012](#), séminaire MEN du 25 mars 2013), les Comités académiques du Centenaire se mettent en place en réunissant les représentants des délégations académiques (action culturelle, DAREIC, CLEMI) et des structures pédagogiques (réseaux CRDP-CDDP), les représentants des différentes disciplines, des chefs d'établissements et des enseignants. Vous retrouverez sur le site du [Pôle civique](#) de l'académie les informations relatives à ce [Comité dans notre académie](#). Comme dans les autres académies, il travaille à impulser et coordonner les actions pédagogiques en lien avec les Comités départementaux du Centenaire (CDC) dans lesquels sont présents les Directions des Services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), les préfetures, les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels et associatifs.

Le Label « Centenaire » et les projets pédagogiques

L'héritage multiforme que porte le premier conflit mondial mérite d'être transmis et expliqué aux jeunes générations. En ce sens, les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, comme temps symbolique fort, doivent mobiliser la communauté éducative dans son ensemble, autour de la compréhension du conflit, du partage de ses mémoires et de son inscription comme patrimoine commun.

Dans ce cadre, il semble utile de pouvoir valoriser les projets pédagogiques du premier et du second degré portant sur la Première Guerre mondiale et ses commémorations, élaborés à l'échelle de tous les territoires. L'obtention du [label « Centenaire »](#) est un gage de qualité, qui garantit au projet d'avoir été reconnu parmi d'autres propositions comme **innovant, structurant et original, porteur de sens et d'apprentissage pour les élèves qui y participent**. L'obtention du Label « Centenaire » permettra par ailleurs une plus **grande visibilité des projets pédagogiques retenus, et pour ceux qui sont** sélectionnés, la possibilité de trouver des financements complémentaires.

La sélection de chaque projet candidat à la labellisation se fait selon la nature du projet à partir des circuits de labellisation détaillés ci-dessous. Les projets pédagogiques émanant d'un ou plusieurs établissements scolaires, d'une ou plusieurs classes, devront être transmis pour information **au référent préfectoral** du Comité départemental du Centenaire (CDC) concerné, **au référent « mémoire et citoyenneté »** pour validation avec le **Comité académique du Centenaire**. Les critères de validation sont présentés dans l'annexe 1 de la présente fiche pratique. Une première session de labellisation des projets pédagogiques est fixée au 30 juin 2013 (remise des dossiers à la Mission du Centenaire). Les projets sélectionnés lors de cette première session pourront figurer au programme commémoratif officiel du Centenaire. Une seconde session de labellisation des projets pédagogiques est fixée le 15 novembre 2013.

Un appel à projets pour le premier degré : *les Petits artistes de la Mémoire*

La Mission du Centenaire en lien avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) et la DGESCO, a souhaité promouvoir et soutenir le concours *Les Petits artistes de la Mémoire* dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Ce concours est proposé aux classes de CM1- CM2.

Vous trouverez en pièce jointe, mais aussi sur le site du Pôle civique de l'académie de Poitiers le [règlement](#) de cet appel à projets. Il propose un cadre d'étude de la Première Guerre mondiale doublé d'une réflexion sur les commémorations du Centenaire, en travaillant différentes disciplines (histoire, arts plastiques, français, éducation aux médias) en lien possible avec d'autres partenaires (CLEMI et presse quotidienne régionale).

Un appel à projets pour le second degré : *Mémoires héritées, histoires partagées*

Pour le Second degré, un [appel à projets](#) est également joint et accessible sur le site du Pôle civique : il invite les établissements scolaires, dans le cadre de l'obtention du label « Centenaire », à travailler à la confrontation des mémoires locales et nationales en échangeant avec des établissements étrangers ou avec ceux du réseau de l'Agence des Etablissements Français de l'Etranger (AEFE). Les jumelages et échanges, les outils numériques et la pluridisciplinarité seront ainsi à l'honneur.

Des ressources pour accompagner les initiatives

Les espaces pédagogiques des sites académiques comme des directions académiques des services de l'éducation nationale et le portail de la Mission du Centenaire proposent déjà plusieurs pistes et parcours pédagogiques et la présentation de différents dispositifs et services éducatifs (www.centenaire.org). Le CNDP, œuvrent à enrichir l'offre pédagogique publiée sur l'espace pédagogique du portail de la Mission du Centenaire, notamment en direction du premier degré, des enseignements de français et des langues. La Mission du Centenaire sera présente aux « Rendez-vous de l'Histoire de Blois » du 10 au 13 octobre 2013 - www.rdv-histoire.com : quatre ateliers pédagogiques sont d'ores et déjà programmés dont un portant sur l'étude de textes littéraires d'écrivains de la Grande Guerre et un autre sur la littérature de jeunesse en direction des enseignants du premier degré. Un ouvrage portant sur les médias dans la Première Guerre mondiale est en cours de réalisation ; le CLEMI porte ce projet qui devrait voir le jour à l'automne 2013. Il fournira aux enseignants des pistes de réflexion dans le domaine de l'éducation aux médias. Un dossier complet sur cette question liée en particulier à l'étude des images sera publié sur l'espace pédagogique de la Mission.

Je vous remercie pour l'engagement que vous pourrez manifester sur ce dossier.

Laurent MARIEN

